

**1<sup>re</sup> assemblée publique de l'exercice 2007-2008 du conseil d'administration  
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE  
24 MAI 2007, à 19 h 00**

Procès-verbal de la première (1<sup>re</sup>) assemblée publique de l'exercice 2007-2008 du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie, tenue le 24 mai 2007, à 19 h 00, à l'hôtel de ville de Louiseville.

**PRÉSENCES :**

M <sup>me</sup> France Beaulieu	Conseillère, Ville de Shawinigan
M. Pierre Bouchard	Maire, Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
M. Gérard Bruneau	Préfet, MRC des Chenaux
M. Pierre A. Dupont	Conseiller, Ville de Trois-Rivières
M. Réjean Gaudreault	Maire, Ville de La Tuque
M <sup>me</sup> Lise Landry	Mairesse, Ville de Shawinigan
M <sup>me</sup> Ginette Lanthier	Siège Main-d'oeuvre et emploi
M. André Nollet	Siège Économie
M. Reynald Périgny	Maire, Ville de Saint-Tite
M. Jacques Pinard	Siège Ressources naturelles
M. Guy Richard	Maire, Ville de Louiseville
M. Pierre Tremblay	Siège Qualité de vie
M. André C. Veillette	Préfet, MRC de Mékinac

**ABSENCES :**

M. Ernest Awashish	Représentant, Conseil de la Nation Atikamekw
M. Jean-Paul Diamond	Préfet, MRC de Maskinongé
M. Michel Dupont	Siège Développement social
M. Yvon Lemire	Siège Éducation
M. Elzéar Lepage	Conseiller, Ville de La Tuque
M. Yves Lévesque	Maire, Ville de Trois-Rivières

**PARTICIPAIENT ÉGALEMENT À CETTE ASSEMBLÉE :**

M <sup>me</sup> Annie Brousseau	Siège Collectivités d'influence (observatrice)
M. Lucien Guillemette	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
M. Yvon Lamy	Représentant, Député de Maskinongé
M <sup>me</sup> Liette Moreau	Siège Femmes (observatrice)
M. Pierre Robert	Ministère des Affaires municipales et des Régions
M. Christian Savard	Directeur général, CRÉ

M<sup>me</sup> France Beaulieu, préside l'assemblée.

---

**MOT DE BIENVENUE**

Après avoir constaté le quorum, M<sup>me</sup> France Beaulieu souhaite la bienvenue aux membres de la CRÉ, observateurs et gens du public.

CA/07-08-01-001

**1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour se lit comme suit :

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 28 mars 2007
- 3.0 Élection à la présidence et au comité exécutif
- 4.0 Dépôt du rapport annuel 2006-2007
- 5.0 Adoption des états financiers vérifiés au 31 mars 2007

- 6.0 Adoption du Plan d'action 2007-2008
- 7.0 Fonds de développement régional
  - 7.1 Adoption de la programmation FDR 2007-2008
  - 7.2 Bilan
  - 7.3 Projets
    - 7.3.1 Festival Western de St-Tite - Stratégies médiatiques 40<sup>e</sup> anniversaire (AA-081-07)
    - 7.3.2 Carrefour manufacturier 2007 (AA-082-07)
    - 7.3.3 Étude de positionnement stratégique visant à atténuer la fermeture prévisible de l'ALCAN (AA-083-07)
- 8.0 Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) - Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT)
- 9.0 Liste des comptes
- 10.0 Varia
- 11.0 Questions du public
- 12.0 Date de la prochaine rencontre
- 13.0 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par M. Gérard Bruneau, appuyé par M<sup>me</sup> Lise Landry, d'adopter l'ordre du jour avec un ajout au Varia :

- 10.1 Révision de la politique de frais de déplacements

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/07-08-01-002

**2.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 MARS 2007**

IL EST PROPOSÉ par M. Réjean Gaudreault, appuyé par M. Reynald Périgny, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 28 mars 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- **Suivi**

Tel qu'il a été convenu lors du dernier conseil d'administration, le directeur général informe les membres que le comité exécutif a adopté une nouvelle Politique de soutien aux organismes et événements. Elle est distribuée.

CA/07-08-01-003

**3.0 ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE ET AU COMITÉ EXÉCUTIF**

M. André C. Veillette souligne l'excellent travail du comité exécutif au cours de la dernière année. En conséquence, IL EST PROPOSÉ par M. André C. Veillette, appuyé par M. Gérard Bruneau, de reconduire les membres du comité exécutif pour une autre année, soit 2007-2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/07-08-01-004

**4.0 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2006-2007**

La présidente et le directeur général présentent les grandes lignes du rapport annuel.

CA/07-08-01-005

**5.0 ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS AU 31 MARS 2007**

M. Claude Lacombe, de la Firme Dessureault, Leblanc, Lefebvre, présente les états financiers vérifiés au 31 mars 2007. IL EST PROPOSÉ par M. Réjean Gaudreault, appuyé par M. Pierre A. Dupont, d'adopter les états financiers pour l'exercice 2006-2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA/07-08-01-006 6.0 ADOPTION DU PLAN D'ACTION 2007-2008**

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Bouchard, appuyé par M<sup>me</sup> Ginette Lanthier, d'adopter le Plan d'action pour l'exercice 2007-2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA/07-08-01-007 7.0 FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL****7.1 Adoption de la programmation FDR 2007-2008**

IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Lise Landry, appuyée par M. André C. Veillette, d'adopter la programmation du Fonds de développement régional pour l'exercice 2007-2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.2 Bilan**

En date du 24 mai 2007, le solde du Fonds de développement régional (FDR) est de 805 581 \$.

**7.3 Projets****7.3.1 Festival Western de St-Tite - Stratégies médiatiques 40<sup>e</sup> anniversaire (AA-081-07)**

**Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet  
«Festival Western de St-Tite - Stratégies médiatiques - 40<sup>e</sup> anniversaire»  
(AA-081-07)**

Le Festival Western de St-Tite célèbre, en 2007, son 40<sup>e</sup> anniversaire et la notoriété acquise au cours des ans lui confère, à juste titre, un rôle de premier plan dans l'industrie touristique régionale.

De façon à profiter particulièrement de cette édition de septembre prochain, les organisateurs se préoccupent de maintenir et d'augmenter les capacités attractives de leur événement.

Pour répondre à cette préoccupation, deux moyens sont mis en branle :

- Intensifier la promotion et les communications avec des stratégies médiatiques marquant le 40<sup>e</sup> anniversaire;
- Actualiser l'information et les données sur la fréquentation et les retombées de l'événement.

CONSIDÉRANT que la finalité du projet du Festival Western de St-Tite, dans le contexte de son 40<sup>e</sup> anniversaire, converge vers des orientations et des stratégies du Plan quinquennal de développement de la Mauricie 2005-2010, et ce, particulièrement à l'égard du développement des territoires qui tient compte des forces et des potentiels de ceux-ci ainsi que de notre volonté de faire de la Mauricie une région davantage attrayante et visitée, le Festival comptant parmi les événements moteurs de ce secteur de notre industrie;

CONSIDÉRANT que le projet, tout en proposant d'intensifier la promotion et les communications avec des stratégies médiatiques axées sur le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'événement qui aura des impacts et des retombées sur l'économie de la Mauricie et sur son bilan touristique, vise aussi à actualiser l'information et les données sur

la fréquentation et les retombées de l'événement afin de mieux connaître ses effets dans notre économie régionale et mieux se positionner pour maintenir, voire même augmenter ses capacités attractives;

CONSIDÉRANT que les démarches entreprises par le Festival de mise à jour des données d'impacts et de retombées, selon des méthodes reconnues, peuvent permettre de placer la Mauricie à l'avant-plan pour la positionner avec ses capacités de fournir de bonnes conditions de développement et d'investissement et même de démontrer tous ses potentiels comme milieu de vie et de travail;

ET CONSIDÉRANT que le cadre de gestion du FDR limite à 50 000 \$ la contribution maximale sur un projet;

IL EST PROPOSÉ par M. André Nollet, appuyé par M. Réjean Gaudreault, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 50 000 \$, conditionnellement à la confirmation que le financement sera complété tel qu'il apparaît dans la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire du projet, à ce que la contribution du FDR, dans le contexte du plan de promotion du Festival, soit appliquée entièrement et directement à l'étude des retombées économiques et du profil des visiteurs et à l'engagement du promoteur de rendre disponible auprès de la CRÉ et par extension auprès des partenaires régionaux les plus concernés, le rapport de recherche incluant les analyses sur la fréquentation et les retombées du Festival.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 7.3.2 Carrefour manufacturier 2007 (AA-082-07)

**Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet**  
**«Carrefour manufacturier 2007»**  
**(AA-082-07)**

Le Carrefour manufacturier représente une activité structurante en région pour nos PME leur permettant de rencontrer des grands donneurs d'ordres (GDO) provenant de différentes régions du Québec.

À l'occasion de cette journée, qui se tiendra à Trois-Rivières à l'automne (date à déterminer), les PME participantes seront invitées à proposer aux GDO de nouvelles solutions d'affaires, afin de devenir de nouveaux fournisseurs de biens et de services. Cette journée se déroulera dans un cadre structuré afin que les PME participantes proposent aux GDO, selon un agenda de rendez-vous préétablis, leurs solutions d'affaires novatrices.

Cette année, le Carrefour manufacturier offre une formule améliorée puisque l'activité a été pensée à partir des besoins exprimés par les dirigeants d'entreprises à l'occasion d'une séance de « focus group » réalisé en février dernier.

CONSIDÉRANT la conformité du projet avec le Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie 2005-2010;

CONSIDÉRANT la portée régionale du projet qui s'adresse à l'ensemble des PME de la région;

CONSIDÉRANT la qualité des partenariats établis;

CONSIDÉRANT que ce projet valorise la concertation des partenaires et la mise en commun des ressources;

CONSIDÉRANT les retombées attendues de ce projet pour les PME et les GDO de la région;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une activité spécialisée restreinte à un certain nombre d'entreprises et qu'il ne s'agit pas d'un événement grand public;

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre A. Dupont, appuyé par M. Reynald Périgny, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 15 000 \$, conditionnellement à l'obtention du financement complémentaire à la subvention du Fonds de développement régional tel qu'il apparaît dans la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire du projet et à la présentation du rapport d'activité détaillée des retombées économiques du projet pour la Mauricie après la tenue de l'événement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **7.3.3 Étude de positionnement stratégique visant à atténuer la fermeture prévisible de l'ALCAN (AA-083-07)**

#### **Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet «Étude de positionnement stratégique visant à atténuer la fermeture prévisible de l'ALCAN» (AA-083-07)**

ALCAN a dépêché une ressource pour amorcer un travail avec la région afin d'identifier des projets d'entreprises dans lesquels ALCAN pourrait être partenaire. L'étude stratégique du tissu industriel et des créneaux prometteurs contribuera à soutenir le démarrage et/ou l'expansion de projets d'investissement en partenariat avec ALCAN et contribuera à consolider la croissance d'entreprises tant à Shawinigan que dans d'autres territoires de la région.

CONSIDÉRANT que le projet cadre bien avec le Plan quinquennal de développement régional 2005-2010;

CONSIDÉRANT la participation active d'ALCAN à la démarche d'étude;

CONSIDÉRANT que cette étude stratégique suscitera la contribution financière d'ALCAN dans des projets d'entreprises;

CONSIDÉRANT les impacts socioéconomiques attendus tant à Shawinigan que dans les territoires limitrophes;

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Richard, appuyé par M. Gérard Bruneau, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 18 000 \$, conditionnellement à l'obtention du financement complémentaire à la subvention du Fonds de développement régional tel qu'il apparaît dans la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/07-08-01-008

**8.0 COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE (CRRNT) - PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE (PRDIRT)**

**Résolution relative à la conception et à la préparation du projet de Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) au ministre des Ressources naturelles et de la Faune du Québec**

- CONSIDÉRANT que la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie a signé, le 22 mars 2006, une entente avec le ministre des Ressources naturelles et de la Faune qui a pour objet de convenir des modalités d'exercice des responsabilités et des activités concernant la première phase du Programme relatif à l'implantation de la Commission forestière régionale (CFR) et à la conception et à la préparation du Plan régional de développement forestier (PRDF), conformément au décret no 929-2005 du 12 octobre 2005 approuvé par le gouvernement;
- CONSIDÉRANT que le gouvernement a approuvé, le 17 mai 2006, le Programme relatif à l'implantation de commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT), ainsi qu'à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) en vertu du décret no 415-2006 en remplacement du décret no 929-2005 et du programme approuvé par ce décret;
- CONSIDÉRANT qu'en date du 16 juin 2006, les membres de la Commission forestière régionale se sont réunis et ont émis un avis favorable à la CRÉ pour que la Commission forestière régionale devienne une Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire;
- CONSIDÉRANT que le 16 mars 2007, une rencontre du Forum des ressources naturelles et du territoire de la Mauricie a permis de mettre sur pied la CRRNT et qu'un aperçu du projet de PRDIRT a été présenté au Forum des ressources naturelles et du territoire;
- CONSIDÉRANT que les 23 et 24 avril 2007, des consultations publiques ont été conduites sur la réflexion actuelle (projet) de PRDIRT;
- CONSIDÉRANT qu'en date du 14 mai 2007, la CRRNT de la Mauricie s'est réunie et a émis un avis favorable à la CRÉ pour que les documents portant sur la conception et la préparation du projet de PRDIRT soient transmis tels qu'ils ont été présentés lors des consultations publiques au ministre des Ressources naturelles et de la Faune;

IL EST PROPOSÉ par M. Jacques Pinard, appuyé par M. Pierre Tremblay, d'accueillir favorablement la recommandation de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT), portant sur la conception et la préparation du projet de Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT), telle qu'elle a été présentée lors des consultations publiques, et que ce projet soit transmis au ministre des Ressources naturelles et de la Faune, étant entendu qu'il comporte deux documents, soit :

- Proposition de Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) pour la Mauricie (*15 pages*);
- Table des matières et amorce de contenu du PRDIRT (*20 pages*).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

**CA/07-08-01-009 9.0 LISTE DES COMPTES**

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre A. Dupont, appuyé par M. Pierre Bouchard, d'adopter la liste des comptes, telle qu'elle est déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA/07-08-01-010 10.0 VARIA**

**10.1 Révision de la politique de frais de déplacements**

Un projet de renouvellement de la politique de frais de déplacements est amené pour discussion. Une analyse sera effectuée par la direction générale et présentée lors du prochain conseil d'administration.

**CA/07-08-01-011 11.0 QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question du public.

**CA/07-08-01-012 12.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine réunion se tiendra le jeudi 23 août 2007, à l'hôtel de ville de La Tuque.

**CA/07-08-01-013 13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par M. Réjean Gaudreault, appuyé par M<sup>me</sup> Lise Landry, que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

France Beaulieu  
Présidente

---

Pierre A. Dupont  
Secrétaire